

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Miser sur l'égalité des chances en éducation pour un Québec en santé

Montréal, le 13 novembre 2025 - L'éducation joue un rôle déterminant dans la trajectoire de vie et de santé des individus. C'est l'idée au cœur d'un nouveau rapport de recherche dévoilé aujourd'hui par l'Observatoire québécois des inégalités.

Intitulé [*Inégalités sociales, scolaires et de santé : repenser le chemin vers l'égalité des chances*](#), cet état de connaissances aborde simultanément deux sujets de recherche habituellement traités séparément : le rôle de l'éducation comme déterminant de la santé et la capacité du système scolaire à promouvoir l'égalité des chances.

« C'est dans le croisement de ces deux perspectives que se situe la contribution de ce rapport. Il s'agit de se demander dans quelle mesure le système scolaire au Québec contribue à la réduction des inégalités sociales de départ, à la réussite scolaire des élèves en difficulté ou de milieux défavorisés et donc à la réduction des inégalités sociales de santé auxquelles ils et elles pourraient faire face à l'âge adulte », explique François Fournier, chercheur à l'Observatoire et auteur de l'étude.

Le niveau de scolarité influence fortement les opportunités, la qualité de vie et la santé à l'âge adulte

Les études démontrent que les personnes ayant un faible niveau de scolarité sont plus souvent touchées par des maladies chroniques et des troubles

psychologiques, comme la dépression. Elles vivent aussi, en moyenne, moins longtemps que celles qui ont poursuivi des études plus longues.

Par exemple, dans les pays de l'OCDE, au même âge, les hommes moins scolarisés ont un risque de décès environ 54 % plus élevé que ceux qui ont fait davantage d'études. Chez les femmes, cet écart est de 29 %. Au Canada, pour les hommes, l'écart dans l'espérance de vie est de 7,8 ans entre ceux qui n'ont pas obtenu leur diplôme du secondaire et les diplômés universitaires ou l'équivalent, tandis que cet écart est de 6,7 ans pour les femmes.

L'école québécoise et l'égalité des chances : un bilan à établir

Compte tenu de l'influence majeure de l'éducation sur la santé des individus, le système scolaire québécois assume une responsabilité de taille dans la lutte contre les inégalités sociales et de santé. En se donnant pour guide le « respect du principe de l'égalité des chances » (article 36 de la Loi sur l'instruction publique), l'école québécoise reconnaît cet engagement.

Malgré des progrès, force est de constater que les taux significatifs de non-diplomation et de faible scolarité chez les élèves issus de milieux scolaires défavorisés persistent : en 2020-2021, plus d'un élève issu de milieu défavorisé sur cinq (21,8 %) quittait l'école sans diplôme ni qualification (comparativement à une moyenne de 15% tous profils confondus). La situation est encore plus difficile pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).

« Certes, on ne doit pas juger des efforts qui visent l'égalité des chances en éducation par la seule égalité des résultats, qui n'est pas au rendez-vous. Mais il ne faut jamais cesser de s'interroger sur l'inégalité des résultats - de quoi est-elle le symptôme?- et d'agir en conséquence pour éviter les trop nombreux destins marqués par des conditions de vie et de santé précaires », affirme François Fournier.

Les raisons des difficultés scolaires et du décrochage divisent : pour certaines personnes, elles tiennent principalement à l'élève, à son environnement familial

ou encore aux pratiques pédagogiques; pour d'autres, elles trouvent davantage leur origine dans la structure même du système scolaire qui tend à reproduire la stratification sociale à travers ce que plusieurs qualifient de « système à trois vitesses » : le réseau privé, les programmes enrichis au public et le réseau public régulier où se concentrent les élèves défavorisés, en difficulté et à risque.

Renoncer à l'égalité des chances ou la relancer?

Alors que les écoles font face à un manque de ressources et à une pénurie d'enseignants, plusieurs voix s'élèvent pour dire que les promesses d'égalité des chances peinent à se refléter concrètement dans les politiques d'éducation. Pour plusieurs, il est temps de revoir sérieusement les priorités.

Certains et certaines préconisent des mesures ciblées, comme l'élargissement de l'accès aux programmes à projets particuliers ou encore le recours à l'intelligence artificielle pour identifier plus tôt les élèves à risque de décrochage scolaire.

D'autres vont plus loin en recommandant une transformation progressive de la structure scolaire afin de favoriser une véritable mixité sociale à l'école et d'offrir de meilleures perspectives de réussite pour le plus grand nombre.

Enfin, plusieurs réclament la tenue d'États généraux de l'éducation, trente ans après les précédents, afin de dresser un bilan de l'égalité des chances et d'explorer les moyens de la concrétiser davantage.

« Le rapport démontre clairement les interrelations entre les inégalités en éducation et en santé. Œuvrer pour une plus grande égalité des chances en éducation permet d'envisager des retombées positives sur la santé de la population à long terme », conclut Nathalie Guay, directrice générale de l'Observatoire.

François Fournier, chercheur et sociologue est disponible pour des entrevues.

Pour informations et demandes d'entrevue :

Julia Haurio

Directrice des communications

j.haurio@observatoiredesinegalites.com

514-513-8617

À propos de l'Observatoire québécois des inégalités

L'Observatoire québécois des inégalités produit, mobilise et démocratise des connaissances sur différentes formes d'inégalités au Québec afin d'éclairer la prise de décision et sensibiliser un large public à l'état des inégalités, à leurs causes et conséquences ainsi qu'aux solutions possibles.